

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 14 mars 2016**

Le lundi 14 mars 2016 à 18h30, dans les locaux du CBE.

Etaient présents :

Membres du Bureau

- Patrick MIGUET - Président
- Philippe POIREAU – Trésorier
- Sylvie DUBREUIL
- Laetitia GELY Pouvoir
- Lynda LEBAN

Membres d'honneur

- René VALENCE – Membre fondateur du CBE Sud Luberon
- Bernard PICARD – Membre fondateur du CBE Sud Luberon
- Jacques DUMONTIER – Membre fondateur du CBE Sud Luberon Pouvoir

Collège Elus

- COTELUB
- CPA- Henri LAFON représenté par Annie AMAROUCHE – représentant la CPA
- Commune de Pertuis- Annie AMAROUCHE – Conseillère municipale de Pertuis
- CCPL – Communauté de communes portes du Luberon représenté par Alain GUEYDON

Collège Entreprises

- Entreprise « IRIS CONSULT » = Représentée par Sylvie DUBREUIL
- Réseau des entreprises de la TOUR d'AIGUES – EPA représenté par Romain BRETTE
- SCOP « ADREP » Représentée par Colette BELLET Pouvoir

Collège Représentants des Syndicats et des Salariés

- Syndicat CFDT = Représenté par Philippe POIREAU
- Syndicat UDES = Représenté par Patrick MIGUET

Collège Représentants du secteur associatif

- Amicale CBESL « CSV » = représentée par Elisabeth GIMENEZ
- Association « Le jardin de l'Être » représentée par Lynda LEBAN

Représentant des salariés du C.B.E. :

- Hervé DANNEELS – Directeur CBE Sud Luberon

Soit 11 présents sur un total de 18 membres du Conseil d'Administration.

Le Quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer à 18h45.

Ordre du jour

- A. **Projet de bilan 2015**
- B. **Préparation à l'assemblée Générale et aux élections triennales**
- C. **Questions diverses**

A. Présentation des comptes 2015

Patrick MIGUET présente les comptes provisoires au 31-12-2015

Un RDV avec le commissaire aux comptes est prévu le 15 mars pour valider les comptes.

Compte de résultat simplifié

Patrick MIGUET présente en détail les comptes :

- 330 K€ en produits d'exploitation ce qui représente une augmentation de 9 % sur l'année 2014.
- Les charges de personnel ont également augmenté proportionnellement aux produits +8.5%
- Le montant des charges sociales est stable et faible car les contrats sont à 50% des contrats aidés donc peu de charges y afférents.
- La dotation aux provisions faite en 2014 n'a pas été reconduite, le risque étant écarté.
- Les produits exceptionnels représentent la reprise de provision 2014
- Un intéressement a été calculé sur 2015 pour 9000€, un geste soutenu pour fidéliser et remercier les salariés.
- Résultat fiscal : 4 200 €

La vocation des associations à but non lucrative n'est pas de thésauriser nous commente Patrick MIGUET, l'objectif étant de maintenir une activité et par conséquent de générer du CA. Une posture d'entreprise classique mais qui demande un maximum de précaution dans la gestion des comptes. Les financements des actions menées sont réglés sous couvert de leur réalisation et nous ne parlerons donc pas de subventions mais de facturations de prestations.

Bilan simplifié

Notre actif immobilisé qui reprend les valeurs immobilisées : matériel et travaux sur l'espace ERIC notamment est à 19 210 €, une augmentation normale due à notre investissement sur 2014.

Notre actif circulant repose sur notre trésorerie et les créances en cours (marché RSA porté par le CBE de Pertuis et reversé aux autres structures APT et Cavaillon)

Notre trésorerie actuelle correspond à un instant T (versement sur des projets non chargés au 31-12-2015)

Patrick MIGUET rappelle son devoir de précaution et de responsabilité face à des potentielles situations de crise.

Nos capitaux propres sont 111 K€ soit 105K€ de réserves associatives que nous avons cumulées depuis plusieurs années.

Annie AMAROUCHE félicite cette approche de précaution et de bonne gestion. Elle insiste cependant sur le besoin de travailler avec les autres structures du territoire surtout quand il y a des similitudes dans les projets développés.

Patrick MIGUET rappelle que nous n'avons malheureusement pas pu signer de convention de partenariat avec la Mission locale, refus de leur part et confirme que le CBE a bien une stratégie de développement de territoire avant toute chose et de partenariat avec toute structure du même genre.

Sur la partie salariale, il est proposé par Romain BRETTE de penser à une distribution de l'intéressement en tenant compte d'objectifs individuels. Cette approche n'a pas été abordée pour l'instant pour privilégier la solidarité des salariés qui à ce jour fait partie des valeurs des équipes comme l'indique Sylvie DUBREUIL. Hervé DANNEELS indique cependant qu'exceptionnellement sur 2016, 2 des salariés du CBE avaient des objectifs précis à réaliser suite aux entretiens annuels. Des entretiens annuels qui ne sont pas obligatoires mais qui sont pour Patrick MIGUET essentiels pour une bonne communication avec les salariés.

B. Préparation à l'assemblée Générale et aux élections triennales

Patrick MIGUET rappelle que cette année le CBE doit procéder à la réélection de son Conseil d'Administration et de son bureau.

Il est présenté la liste par collège des personnes se réengageant et le nombre de postes disponibles. Un tour de table est fait pour valider le positionnement de chaque personne / élu / société / association / Syndicat.

Patrick MIGUET confirme son désir de quitter son poste de président tout en assurant une bonne transmission et indique qu'il nommera dès que possible un vice-président qu'il accompagnera jusqu'à sa prise de poste. A cette issue Patrick MIGUET basculera au poste de vice-président.

C. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à vingt et une heures.

Fait en deux exemplaires, le 15 mars 2016,

Le Président

Patrick MIGUET

**Comité de Bassin d'Emploi
du Sud Luberon**

180, rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS

Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
N° Siret 326 676 806 00077

Patrick MIGUET
Président
du Comité de Bassin d'Emploi
du Sud Luberon